

La réforme du collège

Journées disciplinaires

Allemand

Académie de Bordeaux

L'enseignement de l'allemand

ENSEIGNANTS D'ALLEMAND	TOTAL	237
PUBLIC	Fonctionnaires	153
	Contractuels	15
	Assistants	16
PRIVE	Toutes catégories	53

Académie de Bordeaux

L'enseignement de l'allemand

EVOLUTION DES EFFECTIFS					
RENTREE	2011	2012	2013	2014	2015
TOTAL	14 958	15 094	15 353	15 268	15 461
Collège	8 341	8 606	9 056	9 078	9 219
dont 6ème		1941	2116	2021	2 178
Lycée	6 617	6 488	6 297	6 190	6 242

Rentrée 2016

6^e bilangues (de continuité) et nouveaux pôles de LV2

	ALLEMAND LV1 6 ^e bilangues (de continuité)		ALLEMAND LV2
Département	PUBLIC		PUBLIC
	R 2015	R 2016	R 2016
Dordogne	11	8	
Gironde	60	34	2
Landes	6	3	3
Lot-et-Garonne	5	3	3
Pyrénées Atlantiques	5	4	
Nombre total	87	52	8

Objectifs de la formation

- L'appropriation des nouveaux contenus, des nouvelles notions.

- L'explicitation des niveaux d'exigence attendus.

- La construction d'une progression disciplinaire dans une logique de programme par cycle : programmation des contenus culturels et progression des compétences communicatives.

- L'identification des parties de programme pouvant être traitées dans le cadre d'un EPI.

- L'identification des articulations existant entre le socle commun et les programmes disciplinaires, leurs incidences sur la conception des activités proposées aux élèves, sur la mise en place de l'AP.

Le collège à la rentrée 2016

Trois types d'enseignements obligatoires

**Enseignements
communs**



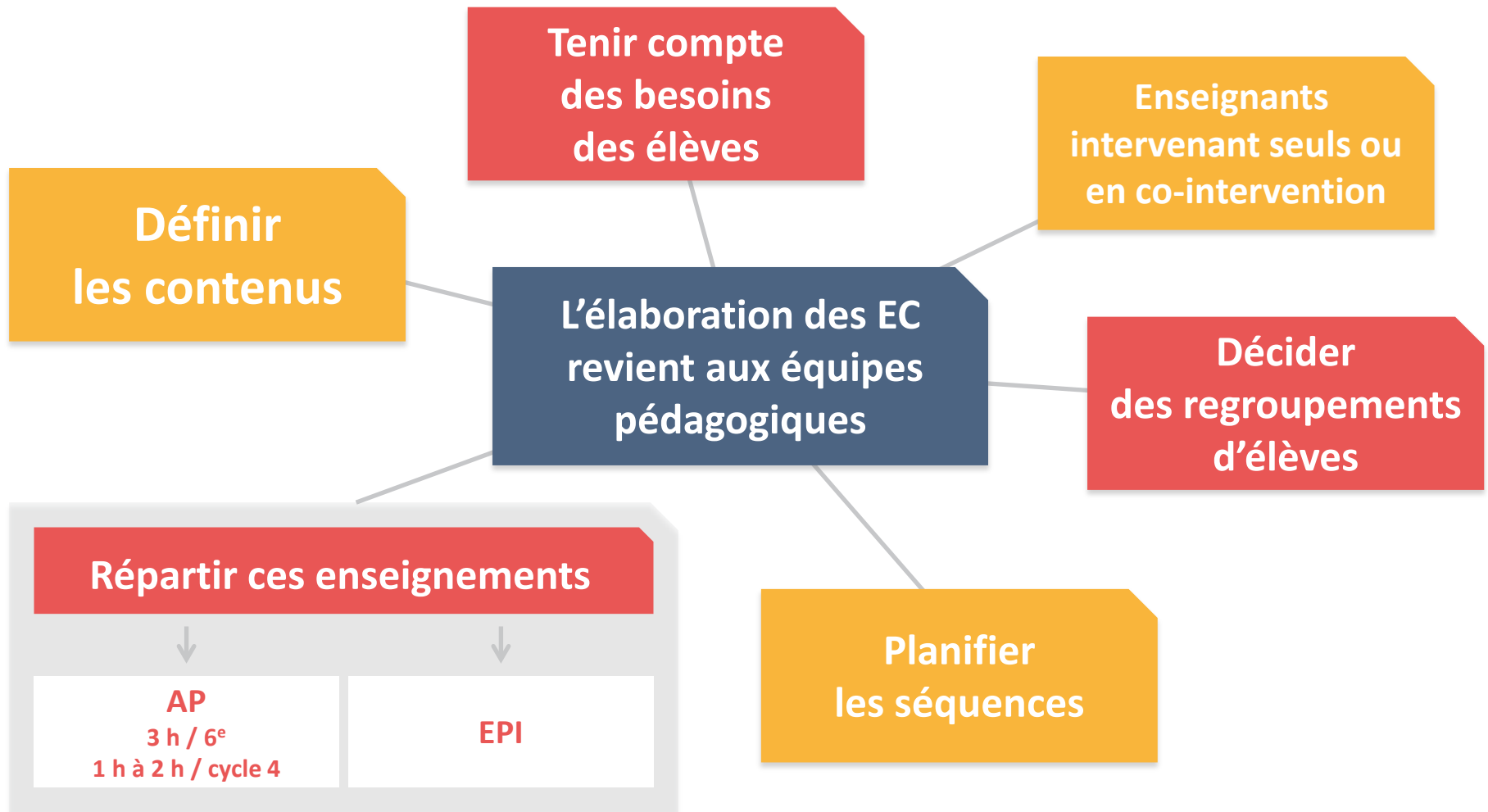
**Accompagnement
personnalisé**

**Enseignements
pratiques
interdisciplinaires**

Trois types d'enseignements obligatoires intégrés dans les horaires disciplinaires

Enseignements	Cycle 3	Cycle 4		
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2		2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SVT		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Total		23 + 3 h	22 + 4 h par niveau	

Les enseignements complémentaires : la responsabilité de l'établissement



Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Cinq domaines :

1. Les langages pour penser et communiquer

1. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
2. Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
3. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
4. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

2. Les méthodes et outils pour apprendre

3. La formation de la personne et du citoyen

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

REFORME DU COLLEGE : UNE CONTINUITE DANS L'APPROCHE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

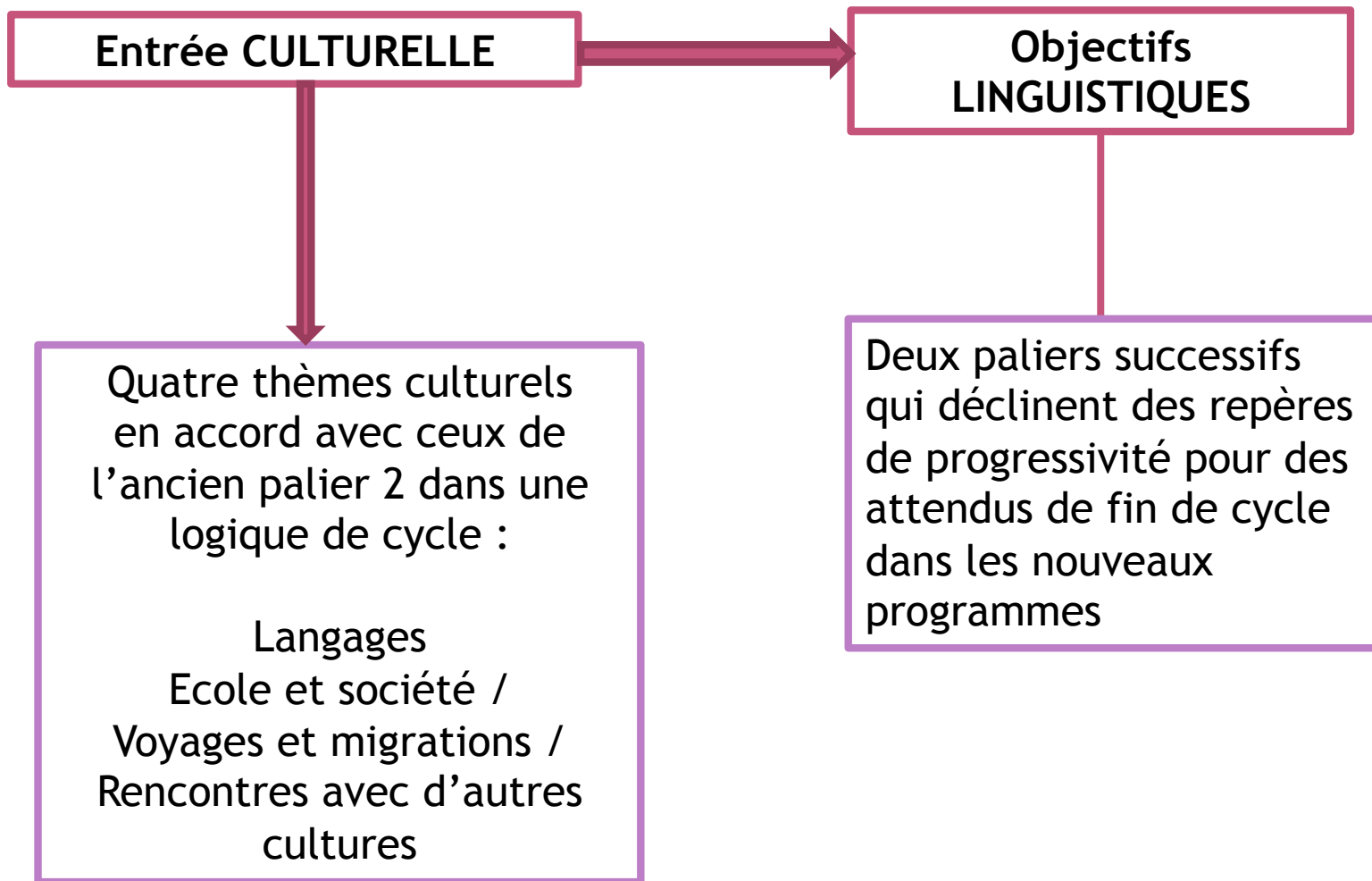
Une approche
ACTIONNELLE
pour enseigner
les langues vivantes

Qui mobilise des
ACTIVITES
LANGAGIERES

Pour acquérir des
COMPETENCES

Pour réaliser un **PROJET**

Un projet
régulièrement
évalué pour
atteindre un
NIVEAU du
CECRL qui
valide des
COMPETENCES
du **SCECC**



1. « Nouveaux » contenus, « nouvelles » notions

Structure générale

VOLET 1

Les spécificités du cycle

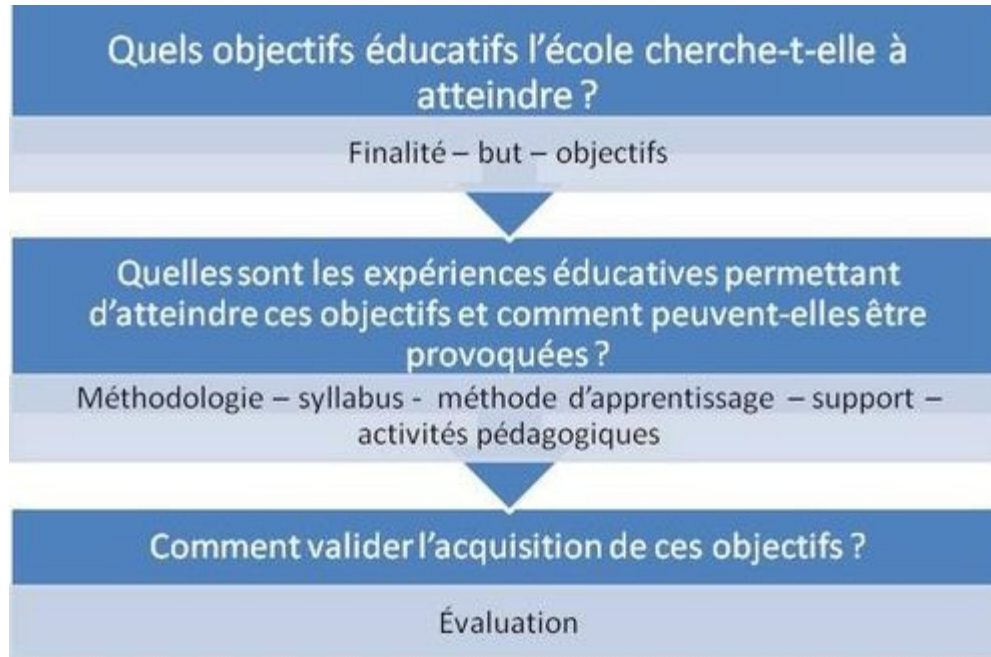
VOLET 2

Les contributions à l'acquisition des domaines du socle

VOLET 3

Les Langues vivantes étrangères et régionales

Structure générale



Ralph Tyler, 1949, *The Basic Principles of Curriculum and Instruction*

Objectifs principaux

cycle 3 de consolidation



« Ce cycle a une double responsabilité : **consolider** les apprentissages fondamentaux qui ont été engagés au cycle 2 et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs ; permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège en assurant une continuité et une progressivité entre les trois années du cycle ».

cycle 4 approfondissement



« L'élève œuvre au développement de ses compétences, par la **confrontation à des tâches plus complexes** où il s'agit de **réfléchir davantage aux ressources qu'il mobilise** (...) Il est amené à **faire des choix, à adopter des procédures adaptées** pour résoudre un problème ou mener un projet dans des situations nouvelles et **parfois inattendues**. Cette **appropriation croissante de la complexité du monde (naturel et humain) passe par des activités disciplinaires et interdisciplinaires** dans lesquelles il fait l'expérience de regards différents sur des objets communs ».

Objectifs d'apprentissages (CECRL)

(les objectifs visés valent pour la fin du cycle)

LV1	A1	A2	B1	B2
cycle 2	O			
	O			
	O			
Fin cycle 3				
Fin cycle 4			<i>B1 « dans plusieurs ACL »</i>	
Fin cycle terminal				

Objectifs d'apprentissages (CECRL)

(les objectifs visés valent pour la fin du cycle)

LV2	A1	A2	B1	B2
cycle 2				
Fin cycle 3				
Fin cycle 4				
Fin cycle terminal				

Objectifs d'apprentissages (CECRL)

(les objectifs visés valent pour la fin du cycle)

DONC, NOTION DE « PARCOURS » DE L'ÉLÈVE

VOLET 3 – LVER

LES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE

	ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 3	ATTENDUS DE FIN DE CYCLE 4
Écouter et comprendre	<p>Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) : L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des expressions très courantes sur lui-même, sa famille et son environnement immédiat (notamment scolaire).</p> <p>Niveau A2 (niveau intermédiaire) : L'élève est capable de comprendre une intervention brève si elle est claire et simple</p>	<p>Niveau A1 : Peut comprendre des mots familiers et des expressions courantes sur lui-même, sa famille et son environnement.</p> <p>Niveau A2 : Peut comprendre une intervention brève si elle est claire et simple.</p> <p>Niveau B1 : Peut comprendre une information factuelle sur des sujets simples en distinguant l'idée générale et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant.</p>
Lire et comprendre	<p>Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) : L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des phrases très simples.</p> <p>Niveau A2 (niveau intermédiaire) : L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples.</p>	<p>Niveau A1 : Peut comprendre des textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires et en relisant si nécessaire.</p> <p>Niveau A2 : Peut comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne.</p> <p>Niveau B1 : Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.</p>
Parler en continu	<p>Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte): L'élève est capable d'utiliser des expressions et des phrases simples pour parler de lui et de son environnement immédiat</p> <p>Niveau A2 (niveau intermédiaire) : L'élève est capable de produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses.</p>	<p>Niveau A1 : Peut produire des expressions simples, isolées, sur les gens et les choses.</p> <p>Niveau A2 : Peut décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas, par de courtes séries d'expressions ou de phrases.</p> <p>Niveau B1 : Peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.</p>
Écrire (et réagir à l'écrit C4)	<p>Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte): L'élève est capable de copier un modèle écrit, d'écrire un court message et de renseigner un questionnaire simple.</p> <p>Niveau A2 (niveau intermédiaire) : L'élève est capable de produire des énoncés simples et brefs.</p>	<p>Niveau A1 : Peut écrire des expressions et phrases simples isolées</p> <p>Niveau A2 : Peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».</p> <p>Niveau B1 : Peut écrire un énoncé simple et bref sur des sujets familiers ou déjà connus</p>
Réagir et dialoguer	<p>Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) : L'élève est capable de communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire.</p> <p>Niveau A2 (niveau intermédiaire) : L'élève est capable d'interagir de façon simple et de reformuler son propos pour s'adapter à l'interlocuteur.</p>	<p>Niveau A1 : Peut interagir brièvement dans des situations déjà connues en utilisant des mots et expressions simples et avec un débit lent.</p> <p>Niveau A2 : Peut interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et de courtes conversations à condition que le locuteur apporte de l'aide le cas échéant.</p> <p>Niveau B1 : Peut exprimer un avis, manifester un sentiment et donner quelques éléments simples de contexte sur un sujet abstrait ou culturel.</p>

VOLET 3 – LVER

LES REPERES DE PROGRESSIVITE (extrait)

	REPERES DE PROGRESSIVITE CYCLE 3	REPERES DE PROGRESSIVITE CYCLE 4
Écouter et comprendre	<p>Niveau A1</p> <ul style="list-style-type: none">• Le ou les locuteurs parle(nt) lentement et distinctement.• Les supports d'écoute (enregistrements audio-vidéo, prises de parole en classe...) sont de très courte durée• Les consignes et instructions données à l'oral sont très courtes, simples, réservées à des besoins im- médiats du cadre scolaire (salle de classe, cour d'école...).• Les mots et expressions à repérer sont familiers, très élémentaires. Ils concernent l'élève, sa famille, son environnement concret et immédiat, quelques éléments culturels très connus.• L'histoire, dont l'élève doit suivre le fil, est simple et accompagnée d'aides appropriées (visuelles...). <p>Niveau A2</p> <ul style="list-style-type: none">• Le ou les locuteurs parle(nt) clairement et simplement.• Les supports d'écoute sont plus variés (conversations, informations, publicités, fictions...) et moins courts qu'au niveau A1, mais n'excèdent pas une minute.• Les consignes et instructions à comprendre ne se limitent pas au cadre scolaire, mais concernent aussi les besoins concrets de la vie quotidienne.• Les mots et expressions à repérer sont familiers et courants. Ils concernent la vie quotidienne, la présentation d'autres personnes ou personnages et quelques éléments culturels du/des pays dont on apprend la langue. Le récit (contes, anecdotes, proverbes choisis, chansons, poésies, comptines...) dont l'élève doit suivre le fil est simple et court, mais les aides apportées sont moins nombreuses qu'au niveau A1.	<p>Niveau A1</p> <ul style="list-style-type: none">• Repérer des indices sonores simples.• Isoler des informations très simples dans un message.• Comprendre les points essentiels d'un message oral simple.• Comprendre un message oral pour pouvoir répondre à des besoins concrets ou réaliser une tâche. <p>Niveau A2</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier le sujet d'une conversation.• Comprendre un message oral pour réaliser une tâche ou enrichir un point de vue.• Comprendre des expressions familières de la vie quotidienne pour répondre à des besoins.• Comprendre les points essentiels d'un bref message oral, d'une conversation. <p>Niveau B1</p> <ul style="list-style-type: none">• Comprendre un message oral en continu sur un point d'intérêt personnel.• Suivre les points principaux d'une discussion d'une certaine longueur sur un sujet familier ou d'actualité.• Comprendre les grandes lignes d'un débat contradictoire.• Suivre le plan général d'exposés courts sur les sujets familiers.

Construction d'une « progression » disciplinaire dans une logique de programme par cycle.

Progression

Progression : toute démarche didactique(...) aboutissant à la mise au point d'un modèle ou d'un itinéraire d'apprentissage implique des décisions relatives aux choix des éléments à enseigner ou à privilégier dans l'enseignement et à la mise en ordre de ces éléments suivant la stratégie qui semble la mieux adaptée aux buts recherchés.

(R.Galisson, D. Coste, Dictionnaire de didactique des langues, Hachette, 1976)

Bâtir une progression?

C2
C3
C4

Ecole et société
• Comparaison systèmes scolaires, activités scolaires. et extra-scolaires, monde du travail

personne et vie quotidienne
• Corps, vêtements, mode, portrait phys. et moral, env.urbain

L'enfant
• Soi, famille, habitude, goût, temps, description

Univers enfantin
• Environnement immédiat et proche, animaux, contes,, ref. culturelles litt enfantine, villes campagnes, drapeaux, recettes

La classe
• Alphabet, nombres,repères temporels, climat, météo, rituels, activités scolaires, sport, activités art., amitiés..

Imaginaire
• Litt. De jeunesse, contes, mythes, légendes, héros et personnages de fiction, séries, cinéma, BD..

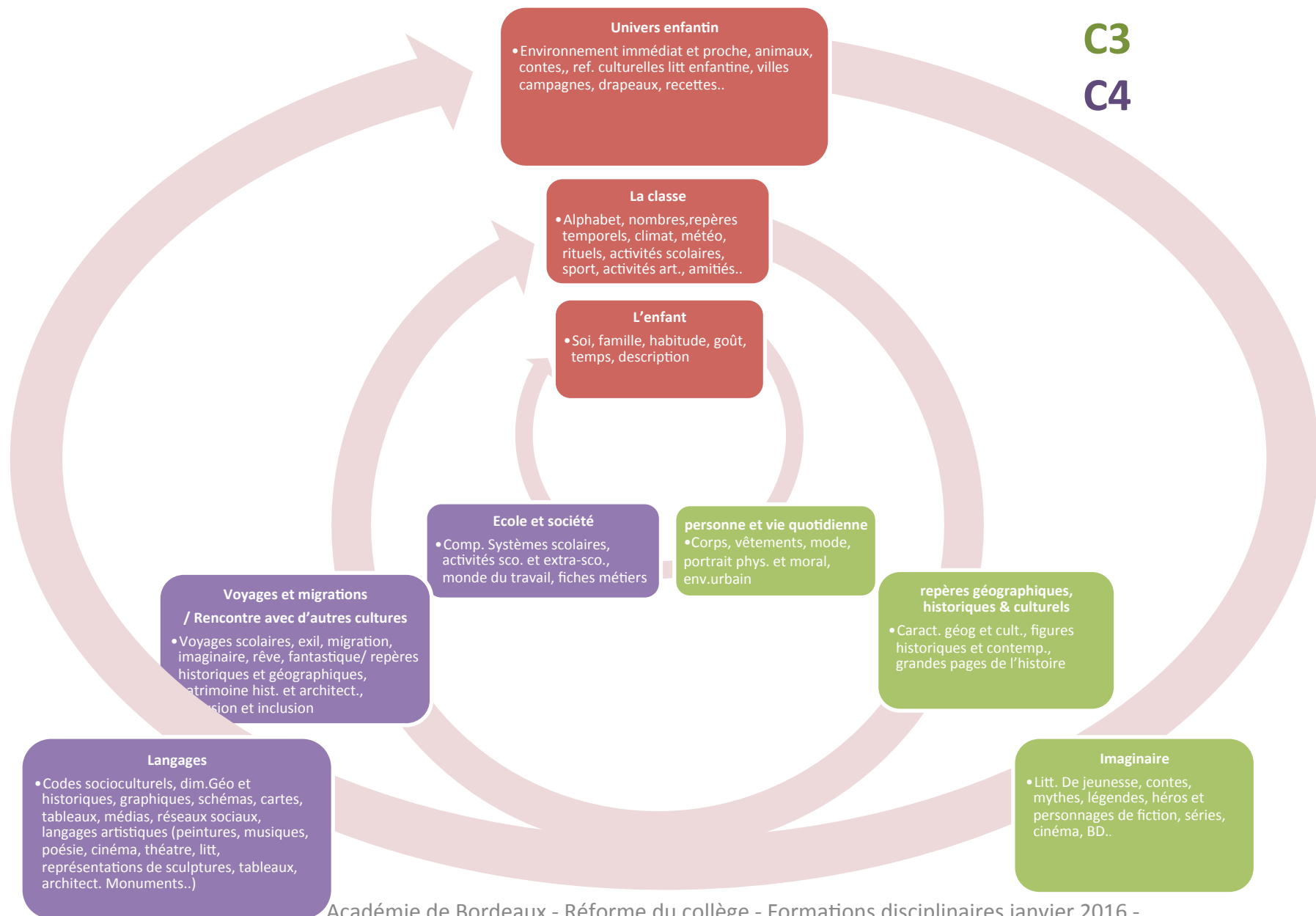
repères géographiques, historiques & culturels
• Caract. géog et cult., figures historiques et contemp., grandes pages de l'histoire

Langages
• Codes socioculturels, dim. géographiques et historiques, graphiques, schémas, cartes, tableaux, médias, réseaux sociaux, langages artistiques (peintures, musiques, poésie, cinéma, théâtre, littérature, représentations de sculptures, tableaux, architecture. Monuments..)

Voyages et migrations / Rencontre avec d'autres cultures
Voyages scolaires, exil, migration, imaginaire, rêve, fantastique/ repères historiques et géographiques, patrimoine historique et architectural, exclusion et inclusion

Bâtir une progression?

C2
C3
C4



Croisement entre les enseignements

Les enseignements complémentaires:

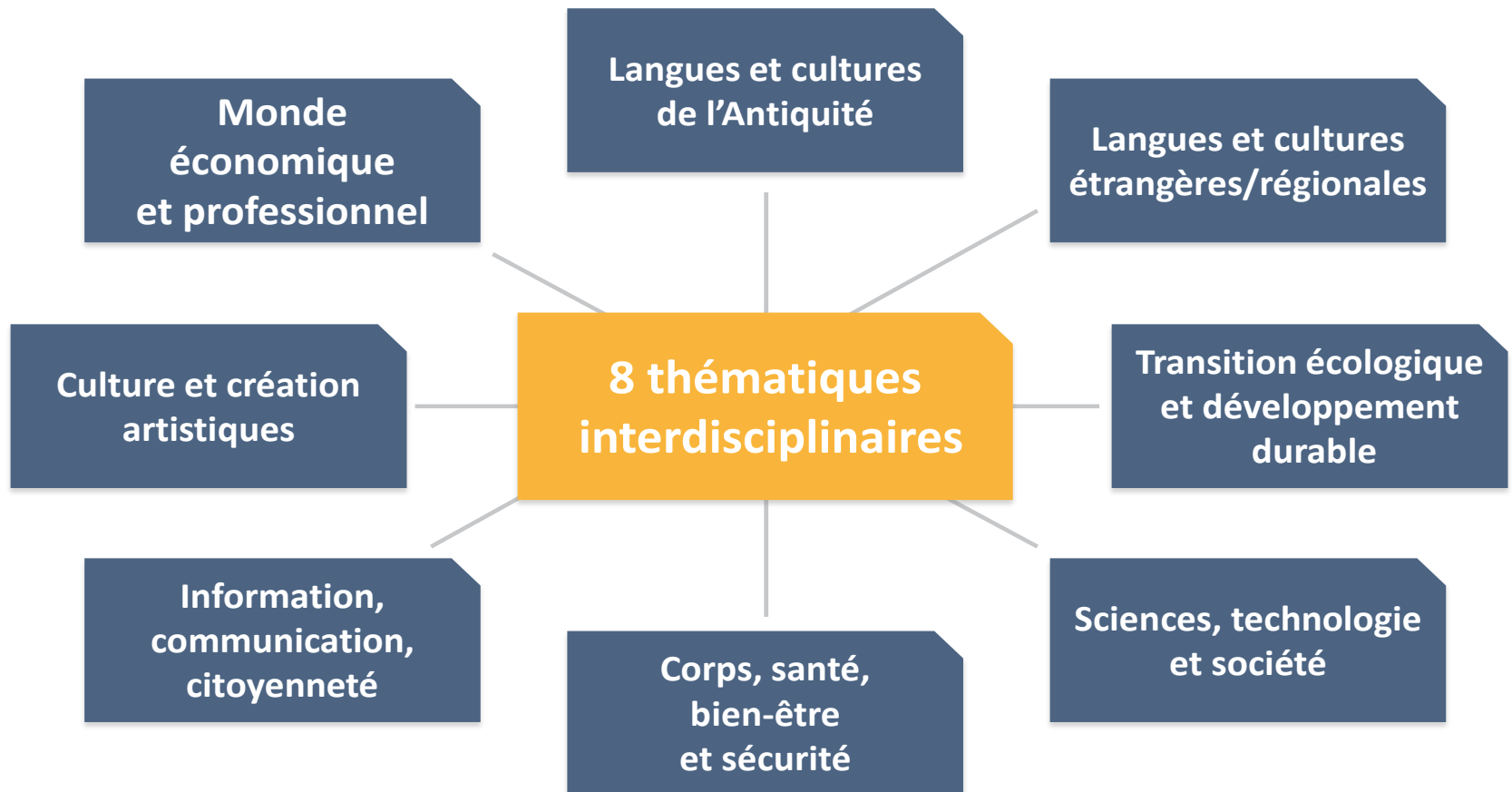
- Enseignements pratiques interdisciplinaires
- Accompagnement personnalisé

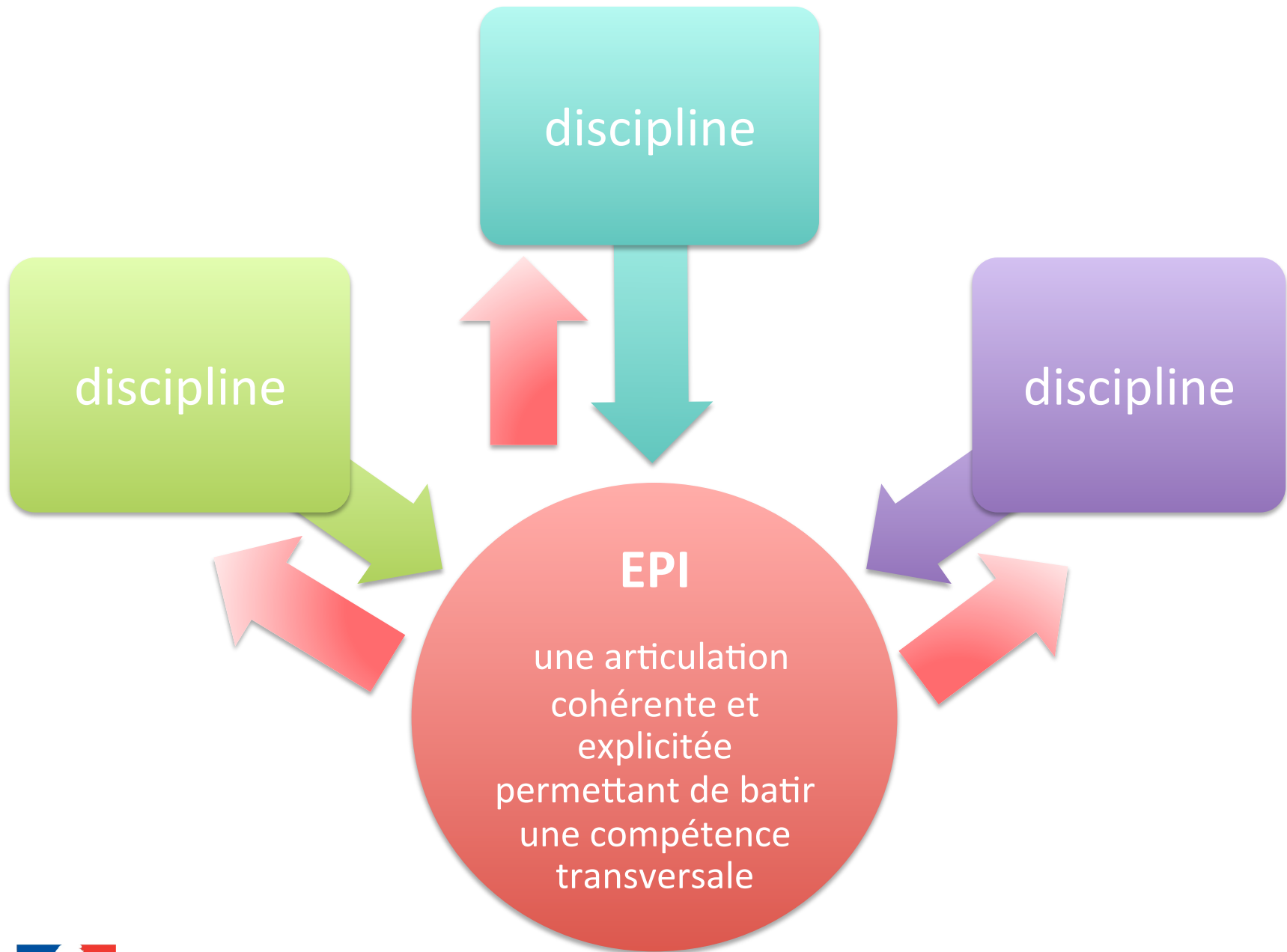
Identification des parties de programme pouvant être traitées dans le cadre d'un EPI.

UN PRINCIPE : TOUTE DISCIPLINE EST EPI-COMPATIBLE SUR TOUTES SES COMPETENCES

Ainsi, en LVER, les compétences linguistiques, considérées comme les plus « disciplinaires », peuvent par exemple nourrir un projet EPI sur l'intercompréhension.

Les enseignements complémentaires : les enseignements pratiques interdisciplinaires





LES 8 POINTS A *MINIMA* POUR LA MISE EN PLACE D' UN EPI

1. Le thème est identifié
2. Les compétence(s) du SCCCC et du programme sont identifiées pour structurer le projet.
3. La réalisation attendue est caractérisée par l'équipe des intervenant de l'EPI.
4. La durée de l'EPI est fixée
5. Les concertations entre intervenants, si elles sont souhaitées, pour le suivi de l'EPI sont planifiées
6. Des temps de co-enseignement sont prévus
7. Des usages du numérique sont envisagés.
8. Les modalités d'évaluation

Les enseignements complémentaires : l'accompagnement personnalisé

- Améliorer la performance des élèves
- contribuer à la **construction de leur autonomie intellectuelle** ;
- **soutenir la capacité d'apprendre et de progresser** ;
- prendre en compte les **besoins spécifiques de chaque élève** :
 - prise en charge pertinente des élèves les plus à l'aise ;
 - encadrer les élèves les plus fragiles de façon renforcée ;
- **adapter les objectifs aux besoins des élèves** :
 - approfondissement - soutien - remise à niveau ;
 - renforcement - tutorat entre élèves - entraînement.

Accompagnement personnalisé

Identification des articulations existant entre le socle commun et les programmes disciplinaires, leurs incidences sur la conception des activités proposées aux élèves, sur la mise en place de l'AP

« Articulation »? Ce que disent les textes

Art. D.122-1. – Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L.122-1-1 est composé de cinq domaines de formation **qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire.**

Art. D. 122-2. – Chaque domaine de formation énoncé à l'article D. 122-1 comprend des objectifs de connaissances et de compétences qui sont définis en annexe à la présente section.

« **Chacun de ces domaines requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines et démarches éducatives.**

« Les objectifs de connaissances et de compétences de chaque domaine de formation et la contribution de chaque discipline ou enseignement à ces domaines sont **déclinés** dans les programmes d'enseignement prévus à l'article L. 311-1 et suivants. »

« **Art. D. 122-3.** – Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation sont évalués au cours de la **scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2, 3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.**

« Dans le domaine de formation intitulé "les langages pour penser et communiquer", cette évaluation distingue quatre composantes : langue française ; langues étrangères et, le cas échéant, langues régionales ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; langages des arts et du corps.

« L'acquisition et la maîtrise de chacun de ces domaines ne peuvent être compensées par celles d'un autre domaine. Les quatre composantes du premier domaine, mentionnées dans l'alinéa ci-dessus, ne peuvent être compensées entre elles.

« En fin de cycle 4, le diplôme national du brevet atteste la maîtrise du socle commun »



**SCCC :
FINALITE DE
L'ENSEIGNEMENT**



**SCCC:
PROGRAMME DES
PROGRAMMES**



**EVALUATION
ADOSSEE AUX
PROGRAMMES**



**LES PROGRAMMES
SONT UNE
OPERATIONALISATION
DU SCCC**

DECLINAISON

SCCCC

--

Art. D. 122-2

« Chacun de ces domaines requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines et démarches éducatives »

PROGRAMMES

--

VOLET 2

« Les contributions à l'acquisition des domaines du socle »

VOLET 3

Compétences disciplinaires et leur adossement aux domaines du socle

SCCCC

--

Art. D. 122-2

« Chacun de ces domaines requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines et démarches éducatives »

CYCLE 4

Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer

Ce domaine considère les langages moins dans leur usage que dans le principe de leur acquisition. Il appelle la mise en place de procédures de mémorisation, d'entraînement, d'automatisation et de réflexion sur les objets qu'il travaille, et au premier chef sur la langue française. Au cycle 4, l'acquisition de ces quatre opérations mentales est poursuivie mais la part de réflexion augmente. Il s'agit de s'approprier et maîtriser des codes complexes pour pratiquer les sciences, comprendre et communiquer à l'écrit, à l'oral, par la création d'images, de sons, ou de gestes.

La rigueur de l'expression, la capacité à en faire preuve pour dialoguer, l'adaptation à une diversité de situations pour agir ou résoudre un problème, sont au cœur du domaine 1.

L'élève passe progressivement de ses intuitions et usages spontanés à des réalisations réfléchies nécessitant d'organiser et formaliser davantage ses productions en respectant des règles et des normes qui permettent la compréhension et l'échange. C'est au cycle 4 que l'élève travaille les codes pour eux-mêmes et réalise qu'il s'agit de systèmes dont la puissance est infinie et ouvre à la liberté de penser et d'agir.

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

L'enseignement du français au cycle 4 vise la compréhension de textes variés, notamment à travers la perception de leurs implicites ; la réalisation d'écrits divers dans des intentions et des contextes particuliers ; une expression orale claire et adaptée aux situations de communication. Il induit aussi une réflexion sur la langue qui permette de reformuler, transposer, interpréter, créer et communiquer.

Tous les champs disciplinaires concourent à la maîtrise de la langue. L'histoire et la géographie, les sciences et la technologie forment à l'acquisition de langages spécifiques qui permettent de comprendre le monde. Les arts développent la compréhension des langages artistiques et l'aptitude à communiquer sur leur réception. L'enseignement moral et civique entraîne à l'expression des sentiments moraux et au débat argumenté. L'éducation aux médias et à l'information, aide à maîtriser les systèmes d'information et de communication à travers lesquels se construisent le rapport aux autres et l'autonomie.

SCCCC

--

Art. D. 122-2

« Chacun de ces domaines requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines et démarches éducatives »

► CYCLE 3 LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES OU RÉGIONALES

Compétences travaillées

Écouter et comprendre

- » Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la vie quotidienne, des histoires simples.
- » Exercer sa mémoire auditive à court et à long terme pour mémoriser des mots, des expressions courantes.
- » Utiliser des indices sonores et visuels pour déduire le sens de mots inconnus, d'un message.

Domaines du socle : 1, 2

Lire et comprendre

- » Utiliser le contexte, les illustrations et les connaissances pour comprendre un texte.
- » Reconnaître des mots isolés dans un énoncé, un court texte.
- » S'appuyer sur des mots outils, des structures simples, des expressions rituelles.
- » Percevoir la relation entre certains graphèmes et phonèmes spécifiques à la langue.

Domaines du socle : 1, 2

Parler en continu

- » Mémoriser et reproduire des énoncés.
- » S'exprimer de manière audible, en modulant débit et voix.
- » Participer à des échanges simples en mobilisant ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales, pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.

Domaines du socle : 1, 2, 3

SCCCC

D2 : méthodes et outils pour apprendre

Coopération et réalisation de projets

L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus.

D3 : la formation de la personne et du citoyen

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

L'élève respecte les opinions et la liberté d'autrui. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles.

D5: les représentations du monde et l'activité humaine

L'espace et le temps

L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain, il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges

Exemple (LVER)

- **Thème culturel:** « Voyages et migrations »
- **Compétence culturelle travaillée:** « Mettre en relation la classe et le monde hors de la classe, en développant des méthodes d'observation pour comprendre les points de vue et les visions différentes du monde : modes de vie, traditions et histoire, expressions artistiques » (p.258 prog.)
- **Activité langagière ciblée:** « réagir et dialoguer »
- **Niveau de compétence visé:** B1 – (« exprimer un avis et donner quelques éléments simples de contexte sur un sujet culturel »).
- **Projet:** *débat radio*

LES 6 POINTS A MINIMA POUR CONCEVOIR UN PROJET AP

- 1. Le projet d'AP est bâti à partir d'un diagnostic des besoins des élèves (appui sur le Projet d'Etablissement par exemple).**
- 2. Les compétences du SCCCC sont identifiées pour structurer le projet AP.**
- 3. Les « disciplines supports » identifient les volets disciplinaires devant être convoqués pour développer les compétences des programmes**
- 4. Le projet AP est pensé sur le cycle (cycle 3 et 4)**
- 5. Le projet AP est rendu lisible pour l'ensemble de l'équipe pédagogique de la classe/du niveau/du cycle, pour les élèves et les parents.**
- 6. Les outils de pilotage mis au service de la personnalisation sont identifiés (co-enseignement/ effectifs allégés/ mises en barrette/variation éventuelle du volume horaire au fil du cycle, ... dans le respect des horaires/ autres outils de suivi et outils numériques)**